



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 10 juin 2021, la députée de Taschereau déposait à l'Assemblée nationale une pétition signée par 113 pétitionnaires demandant au gouvernement du Québec de mettre sur pied, dans la Capitale-Nationale, une clinique post-COVID, comme il en existe à Sherbrooke et à Montréal, afin de mettre au point des traitements adéquats pour les personnes atteintes de la COVID longue durée.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) travaille activement sur ce dossier et a d'ailleurs confié un mandat spécial à l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), incluant l'élaboration de l'[Outil d'aide à la prise en charge des affections post-COVID-19](#) (diffusé en juillet 2021). Cet outil, destiné principalement aux professionnels de la première ligne, repose sur les meilleures connaissances disponibles à l'international et est soutenu par le savoir et l'expérience de plusieurs experts québécois. D'autres initiatives viendront consolider le soutien à la première ligne, par exemple, des formations offertes par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, et elles évolueront au fil des nouvelles connaissances scientifiques. En somme, ces initiatives contribuent à offrir des services de proximité à l'ensemble des patients vivant avec cette affection, et ce, pour toutes les régions du Québec.

... 2

En ce qui concerne la mise en place d'une clinique post-COVID spécifiquement dans la région de la Capitale-Nationale, c'est le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la région qui est responsable de l'organisation des services sur son territoire. Nous nous assurerons de leur partager copie de la pétition reçue.

Enfin, je souligne que le MSSS travaille activement sur ce dossier et qu'il verra à la mise en œuvre des prochaines recommandations de l'INESSS, au profit des soins et des services offerts à la population.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 21-MS-07489